

Suite aux changements de statuts et de nom de l'Usgeres le 24 juin 2013, j'ai le plaisir de vous présenter la première lettre de l'UDES.

Alors que s'est ouvert au Sénat l'examen du projet de loi relatif à l'Économie sociale et solidaire, l'UDES affirme son soutien au texte qui propose de nombreuses mesures pour le développement de l'économie sociale et solidaire en France, tant au niveau national que dans les territoires, et dont l'aboutissement contribuera fortement à la reconnaissance de ses acteurs et de ses employeurs.

Dans le même temps, l'UDES accueille avec satisfaction les moyens mis en œuvre pour assurer les perspectives ambitieuses de la feuille de route sociale du gouvernement. En effet, la consolidation et la clarification des moyens humains, financiers et matériels des organisations syndicales et des organisations professionnelles, apparaissent aux employeurs de l'économie sociale et solidaire, nécessaires pour assurer la bonne marche du dialogue social. Ainsi, l'UDES a beaucoup travaillé sur la question des critères de représentativité patronale et avait déjà formulé des propositions en amont de la Conférence sociale, en mai dernier. L'Union a également contribué au rapport du Directeur Général du Travail sur ce sujet, dont elle salue la démarche et les propositions qui s'inscrivent dans un objectif de clarification du paysage patronal et de ses acteurs.



Alain Cordesse,
Président de l'UDES,
Vice-président du Conseil Supérieur de
l'Économie Sociale et Solidaire

ACTUALITÉ

Toutes les générations en entreprise. Jeunes et seniors : une chance pour l'emploi2

ENGAGEMENT

Réforme de la formation professionnelle : l'UDES formule ses propositions2

ZOOM SUR

Accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire3

PAROLE À

3 questions à Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la stratégie et à la prospective4

L'UDES EN QUELQUES LIGNES

L'UDES, union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (anciennement USGERES), regroupe depuis le 24 juin 2013, 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

ACTUALITÉS

Toutes les générations en entreprise. Jeunes et seniors : une chance pour l'emploi

Le lundi 2 décembre 2013, l'UDES organise, à l'amphithéâtre de la MACIF à Paris, une manifestation sur la question de l'intergénérationnel en entreprise. L'objectif : donner aux employeurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires, des clés pour comprendre, anticiper et organiser l'intégration et la transmission des compétences et savoir-faire.

L'UDES continue à accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire sur la fonction employeur. Cette année, l'Union a souhaité que soit traitée la question de la gestion des âges en entreprise, car elle est identifiée comme un facteur de développement de l'emploi et de la qualité de l'emploi.

L'UDES organise ainsi un évènement à destination :

- » des employeurs de l'économie sociale et solidaire,
- » de ses réseaux nationaux et territoriaux (universités, partenaires, institutions) acteurs du lien intergénérationnel.

L'évènement sera notamment basé sur un vecteur original, et surtout reconnu pour son efficacité pédagogique : le théâtre, animé par des comédiens professionnels. Des interventions suivront cette représentation, sur

les dimensions théoriques (étude Amnyos) et pratiques (signature d'accords, témoignage de jeune en contrat de génération) du sujet.

Inscriptions gratuites mais obligatoires à partir de la page d'accueil du portail de l'emploi ou à admin@udes.fr

The invitation card features a colorful circular graphic on the left with a grid of people's faces. The text on the right reads: 'Toutes les générations en entreprise Jeunes et seniors : une chance pour l'emploi'. Below this, it states the date and time: 'Lundi 2 décembre de 17h00 à 19h00 à l'amphithéâtre de la Macif, 15-17 rue Étienne Pernet 75015 PARIS'. A paragraph explains the event's purpose: 'La gestion des âges a été identifiée comme un facteur de développement et de la qualité de l'emploi. L'objectif de ce temps d'échanges est donc d'aborder la thématique du lien intergénérationnel dans les entreprises et de donner aux employeurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires, des clés pour comprendre, anticiper et organiser l'intégration et la transmission des compétences et savoir-faire.' It also includes contact information: 'Réservez vos places à l'adresse suivante : admin@emploi-ess.fr Les places sont limitées.' At the bottom, logos for UDES, MACIF, and other partners are visible. A vertical 'Invitation' banner is on the right edge.

ENGAGEMENT

Réforme de la formation professionnelle : l'UDES formule ses propositions

Alors que s'est ouverte fin septembre la négociation entre les partenaires sociaux sur la formation professionnelle, l'UDES entend contribuer au débat pour une réforme ambitieuse et tirer les enseignements de la précédente réforme de 2009.

Malgré les progrès dus aux réformes successives, l'UDES considère que la formation professionnelle en France ne bénéficie pas encore suffisamment aux personnes non qualifiées, aux jeunes et aux TPE. De plus, le cloisonnement entre formation initiale et formation continue demeure trop important, obérant les opportunités d'évolution des individus.

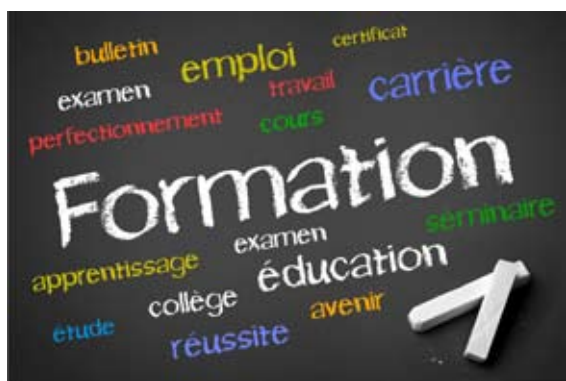
Toutefois, l'UDES note avec satisfaction la dynamique vertueuse initiée par les emplois d'avenir en matière de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. La

création prochaine du Conseil national Education-Economie sous l'égide du Ministère de l'Education nationale auquel l'UDES participe, permettra de renforcer les liens entre l'école et le monde économique.

Par ailleurs, les organisations professionnelles du hors champ, qui représentent 30% des salariés en France, ne sont pas suffisamment associées à la gouvernance du système de formation (FPSPP, CNFPTLV, CCREFP).

Pour répondre à ces différents constats, l'UDES a formulé des propositions sur les ressources du plan de formation, la GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences), l'accompagnement des dispositifs de formation, le compte personnel de formation, la représentation des employeurs de l'économie sociale et solidaire dans les institutions nationales et territoriales de la formation professionnelle et dans les CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), l'adhésion aux OPCA des entreprises de l'économie sociale et solidaire non constituées en branche professionnelle.

Retrouvez les propositions de l'UDES sur www.udes.fr



Accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire

L'UDES et les Confédérations syndicales de salariés ont travaillé à la rédaction d'un accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui ouvert à la signature, cet accord doit apporter des réponses aux enjeux de renouvellement des équipes et développer l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire.



Sur la base de la Déclaration paritaire du 6 février 2012, signée par l'UDES, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC, un accord sur l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire est en cours de signature. Il vise en particulier les jeunes scolarisés, en recherche d'emploi et / ou en reconversion, en alternance, les jeunes stagiaires et les jeunes embauchés.

Ces objectifs principaux sont, d'une part, d'apporter des réponses aux enjeux de renouvellement des équipes dans l'économie sociale et solidaire et d'autre part, de développer l'emploi des jeunes, en utilisant, notamment, les potentialités des dispositifs publics d'emploi.

L'accord contient des dispositions visant à :

- ▶ Promouvoir l'économie sociale et solidaire et ses métiers auprès des jeunes et des prescripteurs d'emploi, sur la base de partenariats avec les ministères certificateurs et le service public de l'emploi ;
- ▶ Rappeler que le CDI doit être une règle, conformément aux dispositions du code du Travail ;
- ▶ Engager une réflexion sur l'alternance dans les branches professionnelles de l'économie sociale et solidaire, et prévoir les conditions de développement de l'apprentissage par voie d'accord multi-professionnel ;
- ▶ Demander aux branches professionnelles concernées d'ouvrir des négociations sur le contrat de génération, dans les six mois suivant la signature de l'accord ;
- ▶ Prévoir les conditions de déroulement des stages dans l'économie sociale et solidaire ;
- ▶ Encourager la réflexion sur les différentes formes de mutualisation de l'emploi et leur essaimage, comme levier de la qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire ;

- ▶ Faire des jeunes en contrat précaire les publics prioritaires pour certains dispositifs de la formation professionnelle ;
- ▶ Développer les démarches de gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des qualifications (GPECQ), au sein des entreprises, aux niveaux multi-professionnels, des branches et des territoires.

L'économie sociale et solidaire, dans son ensemble, fait face à des enjeux liés à l'attractivité de ses métiers et secteurs d'activité, à la gestion des âges et au renouvellement des équipes. Les jeunes âgés de moins de 30 ans - 19 % des salariés - y sont près de deux fois moins que dans le secteur privé hors économie sociale et solidaire. À l'inverse, la proportion de salariés de plus de 50 ans (27 %) est bien supérieure à celle du privé hors économie sociale et solidaire (20,3 %). On estime à 608 000 le nombre de départs en retraite devant intervenir dans l'économie sociale et solidaire, d'ici à 2020.

Depuis 2008, la crise économique majeure qui affecte le monde, et plus particulièrement la zone euro, a des répercussions importantes sur nos sociétés. En France, le chômage des jeunes est un des symptômes les plus frappants de cette crise : 22,5% des jeunes de 15 à 24 ans étaient concernés en 2010. Ce taux n'est toutefois pas homogène, et diffère grandement selon les caractéristiques de cette jeunesse, plurielle par essence. Les situations varient selon le genre, le diplôme obtenu et sa nature, l'origine sociale, le territoire ou encore le handicap. À titre d'exemple, fin 2010, le taux de chômage des jeunes non diplômés s'établissait à 44 %, celui des bacheliers à 18 %, celui des diplômés du supérieur à 10 %.

Retrouvez toutes les dispositions relatives à cet accord, dès sa signature, sur le site www.udés.fr



3 questions à Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la stratégie et à la prospective



Dans le cadre de vos travaux sur « la France dans 10 ans », pouvez-vous nous dire ce que vous pressentez comme étant les filières et métiers d'avenir ?

La crise a été génératrice de chômage à court terme, elle engage à plus long terme une transformation des activités et des compétences.

La créativité en matière de produits ou d'organisation, demeurée intacte en plein cœur de la crise de 2008 dans certains secteurs clés, le potentiel de développement offert par les marchés émergents, démontrent que les pertes d'emplois peuvent être réversibles, à condition d'orienter les efforts sur les activités porteuses. Le défi consiste donc à identifier ces activités suffisamment tôt pour préparer l'avenir ou, pour le moins, offrir une perspective sur laquelle ancrer la confiance.

Développer l'emploi, c'est bien sûr anticiper les évolutions de notre économie, au travers des trois niveaux d'intervention de l'Etat, que sont :

- ▶ les politiques générales - éducation, recherche, infrastructures, réglementation, fiscalité - qui doivent mobiliser l'ensemble des leviers de l'action publique en faveur de la croissance, de l'investissement, de la productivité, de la qualité et de l'élévation des qualifications, gage de progrès social et salarial.
- ▶ l'action sur l'environnement économique des secteurs les plus exposés à la concurrence internationale, auxquels il faut assurer les conditions du développement
- ▶ la mise en place de filières, porteuses de progrès économique, social et environnemental, particulièrement dans les domaines qui bénéficient d'une forte demande mondiale et pour lesquelles la France dispose d'atouts significatifs.

Concrètement, les perspectives de créations d'emploi devraient principalement profiter aux cadres, aux professions intermédiaires, aux métiers de soins et d'aide aux personnes fragiles et aux professions du bâtiment (sauf en cas de ralentissement de la tendance de l'emploi pour ces derniers). Infirmiers, aides-soignants et aides à domicile figureraient parmi les métiers bénéficiant des plus importants volumes de créations d'emploi à l'horizon 2020.

A *contrario*, plusieurs professions à vocation administrative verraient leurs effectifs se réduire, dans le public et dans le privé. Dans certains métiers d'ouvriers de l'industrie, l'emploi continuerait à se replier, mais à un rythme moindre que par le passé.

Dans cette perspective économique, quel rôle attribuer à l'ESS et comment peut-elle se positionner pour contribuer au développement de l'emploi ?

Du fait d'une concentration importante de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les métiers de soins et

d'aide aux personnes fragiles les métiers de l'ESS devraient connaître des perspectives favorables de postes à pourvoir.

Quand nous parlons des principaux métiers exercés par les personnes travaillant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, je pense particulièrement aux aides à domicile, aux agents d'entretien, mais aussi aux aides-soignants et aux métiers de la santé au sens large, aux professionnels de l'action sociale. Mais il faut également ajouter d'autres métiers, qui sont exercés au sein de structures relevant de l'ESS, comme les professionnels de l'action culturelle et sportive, les techniciens et les cadres de la banque et des assurances... Bref, il y a de nombreuses professions qui sont aujourd'hui représentées au sein de l'ESS, et les opportunités seront nombreuses dans ces métiers.

Toutefois, même si ce secteur se concentre globalement dans des métiers où les perspectives d'emploi sont favorables, l'ESS doit pouvoir relever plusieurs défis :

Tout d'abord, il faut poursuivre et développer les démarches de professionnalisation. Certaines sont déjà bien avancées, et la dynamique doit se poursuivre, car le secteur, parce qu'il est pluriel, sera confronté à la demande d'une qualification toujours plus importante qui s'exprimera dans un cadre budgétaire contraint.

Ensuite, l'économie sociale et solidaire doit continuer à être porteuse d'innovations sociales et rester attentive aux changements technologiques et aux attentes des usagers et des clients. Des opportunités existent là aussi, et le secteur devra s'adapter aux évolutions technologiques et sociétales.

Enfin, le secteur doit travailler à l'amélioration des parcours professionnels. Cela passe dans les efforts à conduire en matière de recrutement, de déroulement de carrières, de formation et de conditions de travail. C'est notamment ce qu'a mis en évidence notre récent travail sur les Services A la Personne.

Enfin, comment envisager la dynamique de coévolution entre les pratiques de la solidarité, le modèle social et l'économie sociale et solidaire, dans les années à venir ?

L'économie sociale et solidaire, au travers des associations, a toujours contribué au modèle social. Elle y remplit plusieurs rôles : un rôle d'opérateur de services à la population, un rôle d'innovation, un rôle d'analyse de la demande sociale, un rôle de militantisme, notamment pour mettre à l'agenda des problématiques particulières.

La complexité croissante des questions sociales, le contexte financier tendu, rendent de plus en plus nécessaires l'innovation sociale et le déploiement de systèmes hybrides.

Ainsi, la couverture de besoins sociaux en constante évolution se réalise, de plus en plus souvent, par un *continuum* de structures, qui s'organisent, sur un territoire, pour adapter leur action. Les pouvoirs publics ont alors la responsabilité d'une part de ne pas brider l'initiative, et d'autre part, de permettre la capitalisation d'expériences intéressantes, et leur diffusion à d'autres territoires.